

# DÉTENU DEPUIS 40 ANS, GEORGES IBRAHIM ABDALLAH TARDIVEMENT LIBÉRÉ

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 17 JUILLET 2025

La justice vient d'ordonner la libération de Georges Ibrahim Abdallah, détenu depuis 40 ans et libérable depuis 1999. Il sera libéré et expulsé vers le Liban le 25 juillet 2025. La durée de sa détention est la conséquence d'un traitement d'exception manifestant un acharnement à son égard, avec les refus successifs des ministres de l'Intérieur d'ordonner son expulsion vers le Liban qui aurait permis sa libération plus tôt et avec les appels systématiques du parquet contre les décisions de justice qui lui étaient favorables. Il aura fallu plus de 20 ans à la justice pour faire droit à cette demande de libération.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) s'est mobilisée à de nombreuses reprises et depuis plusieurs années pour que sa libération, possible depuis 1999, devienne une réalité, rappelant que l'absence de possibilité concrète de libération constituait un traitement inhumain au sens de la Convention européenne des droits de l'Homme. Outre cette demande de principe de libération, les ligueuses et ligueurs se sont mobilisés sur le terrain pour que la justice ne l'oublie pas.

La LDH salue cette décision de justice tout en regrettant que les entraves à sa libération la fasse intervenir si tardivement.

